

FORMATION DE FACILITATEUR.RICE DES TRANSITIONS

Première promotion : Janvier, 2024 – Juin 2025

Balises pour votre projet

Bienveillance



Participation

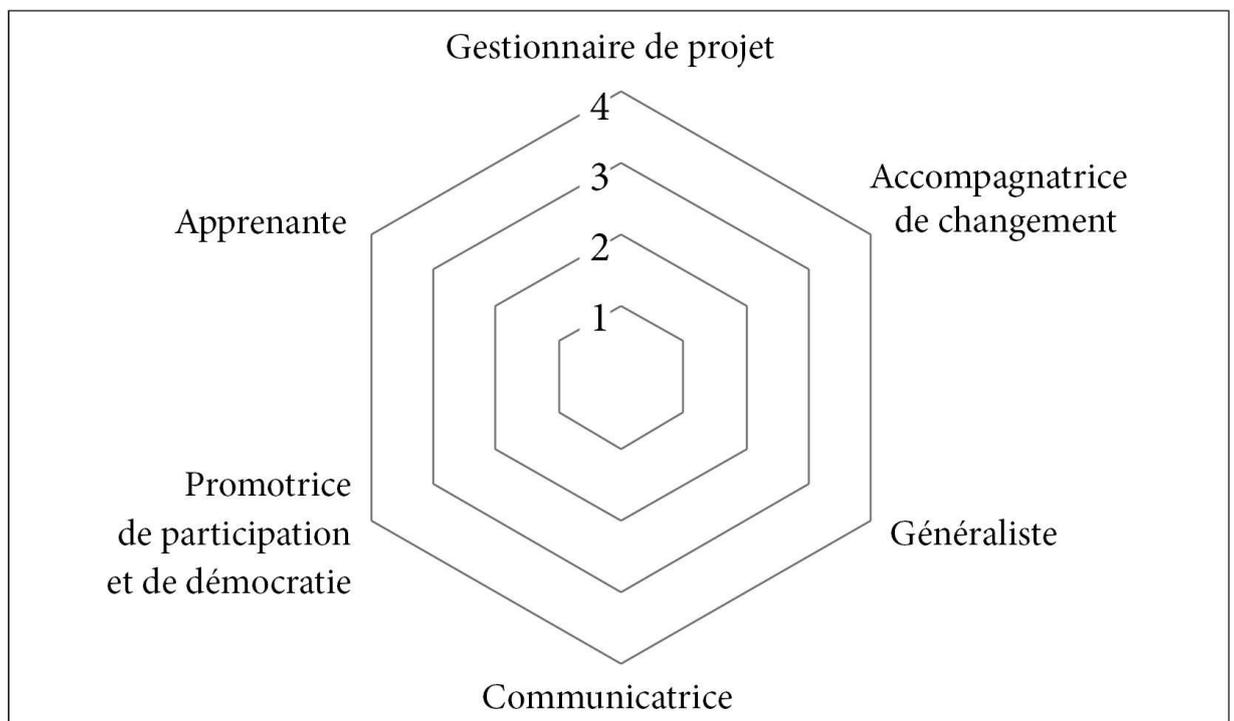
Rêve

Lors de la formation, vous serez amenés à mettre en place un projet de transition (option éco-conseil ou option économie circulaire). Au cours des premiers mois de la formation, vous nourrirez votre réflexion et vous affinerez ce projet. Il n'est dès lors pas nécessaire d'arriver avec une idée totalement aboutie, mais il est important que vous puissiez vous projeter dès le début. Pour cette raison, nous vous demandons de brosser à grands traits le projet que vous pourriez mettre en œuvre. Voici quelques balises pour vous y aider.

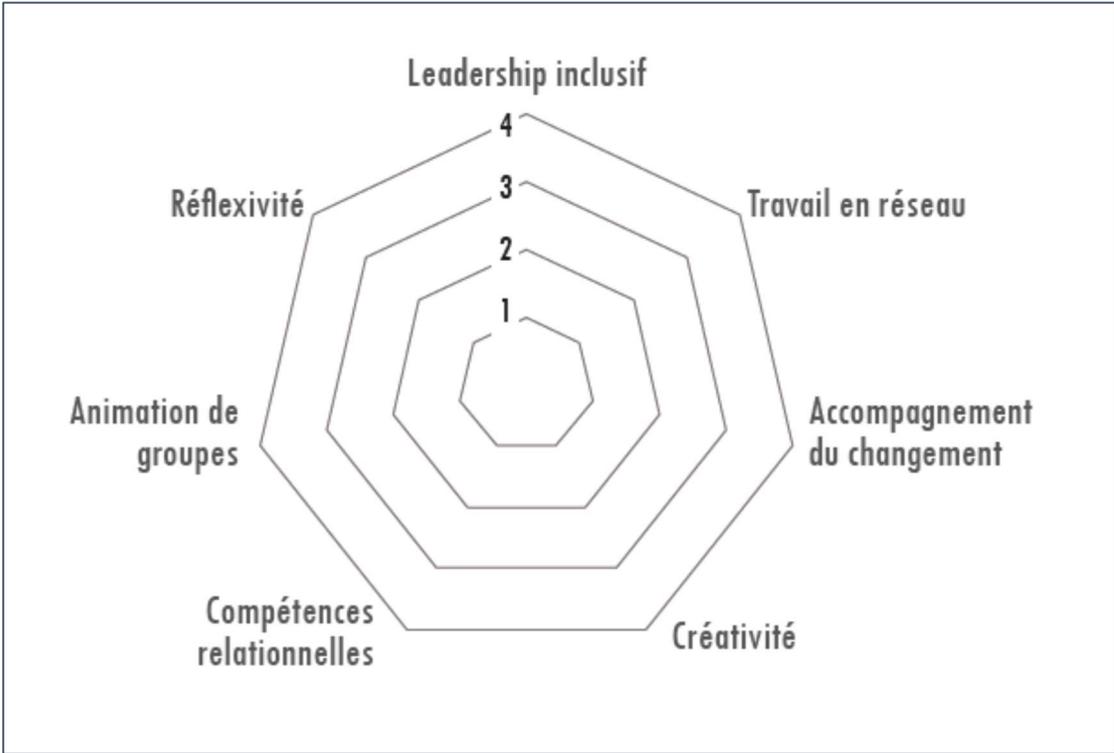
1. Les objectifs poursuivis

L'exercice de mise en place d'un projet de transition en éco-conseil ou en économie circulaire doit vous permettre d'atteindre les trois objectifs suivants :

- mettre en application les acquis de la formation (concepts et outils de l'éco-conseil ou de l'économie circulaire);
- vous préparer à la fonction de Facilitateur.rice des Transitions (exercice des compétences transversales du facilitateur / de la facilitatrice, voir schéma ci-après, selon l'option choisie);
- développer un point de vue « réflexif » sur la formation.



Les compétences transversales du facilitateur / de la facilitatrice (option éco-conseil)



Les compétences transversales du facilitateur / de la facilitatrice (option économie circulaire)

En termes de résultats pour votre organisation d'accueil, cet exercice sera l'occasion d'initier un véritable **changement** de paradigme au sein de l'organisation ou d'approfondir un changement préalablement initié, avec l'introduction d'une **nouveauté**.

Plusieurs contextes possibles

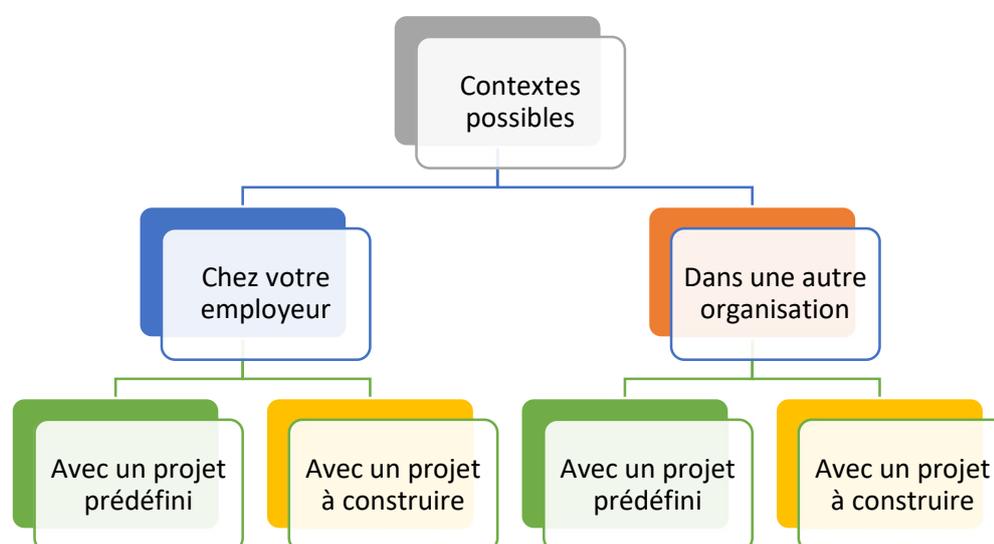
Vous pouvez mener votre projet :

1 Sur votre lieu de travail

- Si votre employeur est ouvert et que vous avez un projet clair : c'est une situation idéale ;
- Si votre employeur est ouvert, mais que vous n'avez pas encore de projet clair : il vous faudra négocier/créer un projet avec votre employeur.

2 Dans une autre organisation

- Si votre employeur est fermé, ou qu'il n'est pas possible ou souhaitable de mener un projet de transition sur votre lieu de travail pour des raisons pratiques, institutionnelles, personnelles ou autres, vous pouvez effectuer un stage dans une autre organisation ;
- Dans ce cas, nous vous demandons de trouver vous-même votre organisation d'accueil.



2. Différents champs d'action au choix¹

Les sujets à aborder relatifs à des questions d'environnement, d'aménagement du territoire, de cadre de vie et de développement durable peuvent être très variés :

- Information, sensibilisation et éducation à l'environnement : pour la population au sens large, pour le milieu associatif, pour certains publics ciblés : écoles, PME, agriculteurs, travailleurs des secteurs publics...
- Prévention et gestion des déchets (réduction des déchets, éco-consommation...),
- Plan de déplacements, problématique de la mobilité,
- Prévention et réduction des pollutions atmosphériques, actions et informations relatives au permis d'environnement,
- Liens entre l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, problématiques logement, construction, bâtiments durables, éco-construction,
- Accompagnement méthodologique aux Agendas 21 locaux,
- Protection des milieux naturels,

¹ La liste reprise ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Action et réflexion en matière d'énergie (URE, énergies renouvelables ...), notamment dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- Egouttage et épuration extensive et intensive des eaux usées (y compris l'épuration individuelle),
- Autres sujets à développer : bruit, santé et environnement, participation des associations et de la population au processus décisionnel en matière d'environnement et d'aménagement du territoire (information, médiation, concertation), labellisation (entreprise éco-dynamique, EMAS...) etc.
- Mise en place de nouveaux systèmes de management et de prise de décision...
- ...

En effet, pour toutes ces matières, tant les Régions que l'Etat fédéral se dotent de nouveaux outils, plus complets et plus complexes, qui élargissent le champ de responsabilités et le champ d'actions des organisations : la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire, par exemple, dans une optique de développement durable, implique de plus en plus les acteurs, et nécessite des connaissances et des compétences de plus en plus approfondies.

L'économie circulaire propose de nombreux champs d'action (voir notamment les différents axes et piliers identifiés par l'Ademe). Le projet pourra donc, par exemple, concerner :

- L'offre des acteurs économiques et les business modèles, avec
 - L'écoconception
 - L'écologie industrielle et territoriale
 - L'économie de la fonctionnalité
- La demande et les comportements des consommateurs, avec
 - Les achats durables,
 - L'économie du partage et la consommation collaborative
- La prévention et la gestion des déchets, avec
 - La réparation et le réemploi
 - Le remanufacturing
 - Le recyclage

3. Plusieurs manières d'incarner le rôle de Facilitateurs.rices de Transition

Il existe plusieurs manières d'incarner le rôle de Facilitateurs.rices de Transition. Voici quelques exemples nous paraissant pertinents :

- Porter une analyse globale sur l'activité d'une organisation – ou d'un projet déterminé, en interrogeant les pratiques, pour les inscrire dans une logique de développement durable ou d'économie circulaire ;
- Identifier et prioriser les principaux leviers d'actions pour optimiser la mise en œuvre du développement durable ou de l'économie circulaire avec efficacité tout en répondant réellement aux enjeux de l'organisation ;
- Aborder les problématiques de façon systémique, en prenant en compte leur contexte et leurs différentes composantes, qu'elles soient techniques, scientifiques, juridiques, administratives, économiques, sociales, culturelles, humaines, ... afin de les orienter dans une démarche de développement durable ou d'économie circulaire ;
- Aider à la décision, en tenant compte des paramètres économiques, sociaux et environnementaux pour votre organisation. Conseiller sur les choix stratégiques des projets à privilégier et orienter vers des solutions à impact vertueux ;
- Initier, coordonner et évaluer des projets qui se caractérisent par la transversalité des démarches et la mobilisation des acteurs concernés : décideurs, experts, techniciens, usagers, consommateurs, citoyens... ;
- Fédérer les parties prenantes dans une perspective de co-construction de solutions adaptées à chaque situation, dans une logique de changement des comportements ;
- Communiquer pour sensibiliser et informer les publics concernés, tant internes qu'externes ;
- Intégrer un réseau d'acteurs diversifiés et stimulants, pour soutenir le déploiement du développement durable ou de l'économie circulaire ;
- Identifier les experts et les dispositifs nécessaires au déploiement efficace de projets d'éco-conseil ou en économie circulaire ;
- Faire évoluer les organisations vers un modèle d'affaire durable.
- ...

4. Le temps à consacrer à votre projet

Le nombre d'heures à consacrer au projet de transition est à ventiler selon ses besoins, selon la maturité du contexte ou selon les exigences de votre temps de travail. **Nous recommandons d'y consacrer de 20 à 40 jours de travail**, respectivement dans le cas où votre projet se déroule chez votre employeur ou s'il vous faut découvrir les processus internes de votre organisme d'accueil. Ces jours sont à prévoir **en présentiel** sur les lieux où se déroulera votre projet. Ils seront à planifier d'un commun accord avec votre employeur ou organisme d'accueil **entre les mois de janvier 2025 et de juin 2025**. Du temps pour affiner votre projet sera par ailleurs réservé dans le cadre des temps de formation.

5. Questions de principe à adresser à votre employeur/maître de stage

Mon employeur est d'accord que je suive la formation	Oui/Non
Mon employeur finance ma formation	Oui/Non
Mon projet se déroule sur mon lieu de travail	Oui/Non

Mon projet se déroule dans une organisation d'accueil	Qui/Non Nom de l'organisme d'accueil Nom du maître de stage/promoteur du projet
Quel temps vais-je consacrer au projet	Nombre de jours + répartition dans le temps

6. En synthèse

Accord de l'employeur pour suivre la formation	Formation financée par	Lieu du projet	Nb de jours	Assurance projet	Assurance jours de formation et trajets
oui	L'employeur	Lieu de travail	20 jours	Employeur	Employeur
oui	Le particulier	Lieu de travail	20 jours	Employeur	Employeur
non	Le particulier	Organisation extérieure	40 jours	IEC	IEC
Pas d'employeur	Le particulier	Organisation extérieure	40 jours	IEC	IEC

7. Ce que vous devez préparer au sujet de votre projet

Pour le 4 décembre 2023 à 9h au plus tard, nous attendons de recevoir, en complément des autres éléments à joindre à votre dossier de candidature², une esquisse de description de votre projet sous forme de fiche-projet répondant tant que faire se peut aux questions suivantes :

- Pourquoi ce projet ? A quelles finalités répond-t-il ? Quel est le contexte de départ ?
- Quel est l'objet du projet ? Quels sont les grands objectifs et les résultats attendus ?
- Qui commandite le projet ? Qui le porte/en est le responsable ? Quels sont les acteurs impliqués ?
- Quel type de méthodologie va être utilisée ? Comment le projet va-t-il être contrôlé, suivi ou évalué ?
- Dans quels délais le projet aboutira-t-il à des résultats ? Quelle « énergie-temps » peut y être consacrée ?
- Où se déroule le projet, quel est son rayon d'action ?
- Combien le projet va-t-il coûter, en ressources financières et matérielles ?

Le document « La Boussole pour mon projet » est à votre disposition pour vous aider à répondre à ces questions. Ce document servira de base de discussion à l'entretien de décembre. Nous vous demanderons de l'emmener avec vous.

Pour rappel, s'il est important que vous puissiez vous projeter dès à présent dans ce projet, il n'est pas nécessaire d'arriver avec une idée totalement aboutie. Vous aurez l'occasion de nourrir votre réflexion et d'affiner ce projet au cours des premiers mois de la formation.

² Ces autres éléments sont : une lettre de motivation, votre CV et le formulaire d'engagement complété et signé